RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE d'AUVERS-SUR-OISE
95430

COMPTE-RENDU

DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU

CONSEIL MUNICIPAL

DU VENDREDI 9 JUIN 2023

(N°4 - 2023)

Étaient présents : Isabelle MÉZIÈRES, Marc LE BOURGEOIS, Sabina COLIN, Jean-Pierre OBERTI, Martine ROVIRA, Christophe MÉZIÈRES, Cécile HEBERT-JACQUET, Eric COLIN, Isabelle MOUSSERON, Abel LEMBA DIYANGI, Gabrielle GIRAUX, Florent BEAULIEU, Christophe TOROSSIAN, Juliette DUMEIGE-KERBRAT, Vincent NOLIN, Amélie FOURCROY, Pascal CANTIN, Axelle LEGRAND, Colette BRUNELIERE, Armelle GAYER, Jean-Pierre BEQUET, Marie-Agnès GILLARD et Alain ZIMMERMANN formant les membres en exercice.

Absent excusé : Dorothéa OBERTI, absente excusée ayant donné pouvoir à Jean-Pierre OBERTI, Amélie DORISON, absente excusée ayant donné pouvoir à Martine ROVIRA, Samuel AISSAOUI, absent excusé ayant donné pouvoir à Juliette DUMEIGE-KERBRAT, Lucile WATTEAU, absente excusée ayant donné pouvoir à Isabelle MEZIERES, Ludovic RABIER, absent excusé ayant donné pouvoir à Florent BEAULIEU, Catherine ESTIVAL, absente excusée ayant donné pouvoir à Marie Agnès GILLARD.

Secrétaire de séance : Gabrielle GIRAUX

Madame le Maire ouvre la séance et remercie les élus et le public présents.

Madame le Maire remercie également les deux nouveaux Elus présents, Madame Armelle GAYER et Monsieur Florent BEAULIEU, déjà conseiller mais nouvellement élu 5ème Adjoint au Maire, pour leur présence et leur souhaite la bienvenue au sein du Conseil Municipal.

Madame le Maire désigne Madame Gabrielle GIRAUX en qualité de secrétaire de séance.

Madame Gabrielle GIRAUX procède à l'appel nominal. Le quorum est réuni.

Madame le Maire expose que le décret n° 2023-257 du 6 avril 2023 porte convocation des collèges électoraux le 9 juin 2023 pour l'élection des Sénateurs.

Madame le Maire indique que l'objet de cette séance extraordinaire est l'élection des délégués titulaires et suppléants en vue des Elections Sénatoriales qui se dérouleront le 24 septembre 2023.

Dans les communes de 1000 à 8 999 habitants : 15 délégués titulaires et 5 suppléants étant à élire au plus, les listes comprennent au plus 20 candidats (article L.284).

Madame le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres présents les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes.
Il s'agit de Mme Colette BRUNELIERE et M. Jean-Pierre BEQUET ; et de Madame Amélie FOURCROY et Madame Axelle LEGRAND.

La présidence du bureau est assurée par Madame le Maire.

Madame le Maire propose à l'assemblée de procéder au vote et à l'élection de 15 délégués titulaires et 5 suppléants du Conseil Municipal.

1) ELECTIONS SENATORIALES – ELECTION DES DELEGUES TITULAIRES ET SUPPLEANTS DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 9 JUIN 2023 (délib. 2023-033)

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le décret n° 2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des Sénateurs,

VU la circulaire NOR/IOMA2308397J du 30 mars 2023 portant désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

VU l'arrêté préfectoral n°2023-068 du 23 mai 2023 fixant le nombre de délégués des Conseils Municipaux et des suppléants à élire ainsi que le mode de scrutin applicable pour les communes du département du Val d'Oise en vue de l'élection des sénateurs le 24 septembre 2023,

Madame le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres présents les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes.
Il s'agit de Mme Colette BRUNELIERE et M. Jean-Pierre BEQUET ; et de Madame Amélie FOURCROY et Madame Axelle LEGRAND.

La présidence du bureau est assurée par Madame le Maire.

Madame le Maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués titulaires et suppléants en vue des Elections Sénatoriales.

VU le procès-verbal de l'élection des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des Sénateurs,

Les candidatures enregistrées aux postes de délégués sont celles de :

Liste « TOUS UNIS POUR AUVERS »

MÉZIÈRES Isabelle
LE BOURGEOIS Marc
COLIN Sabina
OBERTI Jean-Pierre
ROVIRA Martine
BEAULIEU Florent
OBERTI Dorothéa
MÉZIÈRES Christophe
HEBERT-JACQUET Cécile
COLIN Eric
MOUSSERON-MARTINELLI Isabelle
TOROSSIAN Christophe
DUMEIGE-KERBRAT Juliette
NOLIN Vincent
GIRAUX Gabrielle
RABIER Ludovic
LEGRAND Axelle
AISSAOUI Samuel
WATTEAU Lucile
CANTIN Pascal

Liste « Liste Auvers Autrement »

ZIMMERMANN Alain
ESTIVAL Catherine
BEQUET Jean-Pierre
TROADEC Marie-Agnès

Après le dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins : 29
Bulletins blancs ou nul : 0
Suffrages exprimés : 29

Ont obtenu :

Liste « TOUS UNIS POUR AUVERS »

MÉZIÈRES Isabelle	25 voix
LE BOURGEOIS Marc	25 voix
COLIN Sabina	25 voix
OBERTI Jean-Pierre	25 voix
ROVIRA Martine	25 voix
BEAULIEU Florent	25 voix
OBERTI Dorothéa	25 voix
MÉZIÈRES Christophe	25 voix
HEBERT-JACQUET Cécile	25 voix
COLIN Eric	25 voix
MOUSSERON-MARTINELLI Isabelle	25 voix
TOROSSIAN Christophe	25 voix
DUMEIGE-KERBRAT Juliette	25 voix

Sont proclamés élus en qualité de délégués titulaires pour les élections sénatoriales.

Les délégués suppléants sont :

NOLIN Vincent	25 voix
GIRAUX Gabrielle	25 voix
RABIER Ludovic	25 voix
LEGRAND Axelle	25 voix
AISSAOUI Samuel	25 voix

Ont obtenu :

Liste « AUVERS AUTREMENT »

ZIMMERMANN Alain	4 voix
ESTIVAL Catherine	4 voix

Sont proclamés élus en qualité de délégués titulaires pour les élections

La séance est levée le 9 juin 2023 à 20h35.

Fait à Auvers-sur-Oise, le 13 juin 2023

Isabelle Mézières,

Maire d'Auvers-sur-Oise

MAIRIE D'AUVERS-SUR-OISE
95 Val d'Oise